Communiqué de presse



Contact presse : Johanne Ferry Dély jfd@cpu.fr — 06 07 53 06 66

Vendredi 28 janvier 2022

Création d'une antenne de la faculté de médecine de Zagreb à Orléans : un double leurre

France Universités découvre avec surprise, ce vendredi 28 janvier, la décision de la municipalité d'Orléans d'implanter sur son territoire une formation dédiée à la préparation d'études médicales, dont les enseignements, essentiellement à distance, seront confiés à l'université de Zagreb.

Les universités françaises sont toutes profondément attachées à la dimension européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles ont été pionnières en la matière lors de la création du dispositif Erasmus qui fonde la mobilité étudiante. Elles ont renforcé cette dimension en s'investissant de façon décisive dans la construction des universités européennes. Elles feront en sorte que la présidence française de l'Union européenne assure la consolidation de ces acquis, notamment en matière de diplôme européen.

Ces deux dispositifs que sont Erasmus et les universités européennes montrent la juste forme que doit prendre cette coopération européenne : elle doit se fonder sur une coopération entre les établissements d'enseignement supérieur des pays européens. C'est le seul moyen d'assurer la qualité des formations mais aussi la réussite des étudiants, notamment en intégrant cette dimension essentielle qu'est la vie étudiante.

Or, à aucun moment les universités d'Orléans et de Tours n'ont été associées à cette démarche engagée par la municipalité orléanaise et l'université de Zagreb.

Si l'intention d'augmenter l'offre de soins dans un territoire manquant de professionnels de santé est louable, France Universités dénonce la construction intempestive, par le maire d'Orléans, d'un objet pseudo-universitaire non identifié, soutenu par une collectivité hors de son champ de compétence.

L'absence de concertation préalable avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère des Solidarités et de la Santé, et l'absence de conventions signées avec les universités et les établissements de santé concernés condamnent par avance le dispositif.

Pour France Universités, le projet de la ville d'Orléans est un double leurre : auprès des jeunes, qui ne pourraient pas exercer sur le sol français, et auprès de la population du territoire, qui ne pourra pas *in fine* bénéficier d'une meilleure offre de soins. On ne trouvera pas de véritable solution au grave problème des déserts médicaux en fabriquant artificiellement des *far west* universitaires.